

IDENTIFICATION

Section : Brevet et bachelier bibliothécaire

Intitulé de l'UE : Etude documentaire des disciplines artistiques

Code de référence : 771131U35D1

Nombre de périodes : 40

Nombre de crédits ECTS : 4

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Résumer les idées essentielles d'un texte relatif à une problématique portant sur le travail socio-économique ou culturel ;

Produire un message écrit structuré qui exprime un avis, une prise de position face à des documents d'information à propos d'un fait ou d'un événement d'ordre social, économique ou culturel.

Finalités particulières :

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mener des recherches documentaires dans les domaines des arts plastiques, de la musique et du théâtre pour constituer un référentiel de base.

Contenu du cours :

1. Réflexion générale sur l'art : à quoi sert-il ? Que nous apporte-t-il ?
2. Théâtre
 - 2.1. Qu'est-ce que le théâtre : critères pour regarder un spectacle
+ visionnement d'extraits de pièces
 - 2.2. Grandes théories du théâtre et de la mise en scène
+ visionnement d'extraits de pièces
 - 2.3. Archives théâtrales et exploitation
3. Musique
 - 3.1. Les discours sur la musique et leurs paradoxes
 - 3.2. Comment la musique est-elle pensée

- 3.3. La musique dans son contexte
- 3.4. Le marché de la musique
- 4. Arts plastiques
 - 4.1. Introduction à l'art contemporain
 - 4.2. Le marché de l'art
 - 4.3. Muséologie
 - 4.4. Les artothèques
- 5. Ressources et bases de données en théâtre, musique et arts plastiques
- 6. Visite des Archives et Musée de la Littérature – Section théâtre (à confirmer)
- 7. Cinéma :
 - 7.1. Approche historique
 - 7.2. Approche culturelle
 - 7.3. Approche sociologique
 - 7.4. Ressources documentaires

Bibliographie : voir supports de cours

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Libert Mathieu, Dewind Dominique

METHODOLOGIE

Pour disciplines artistiques (théâtre, arts plastiques, musique) :

Cours ex-cathedra, discussion-débat, visionnage de vidéos et de reproductions, auditions de morceaux musicaux à commenter, visites.

Des notes de cours synthétiques sont fournies, ainsi que des sources bibliographiques de recherche.

Pour cinéma :

Cours ex-cathedra, support de cours synthétiques fournies à chaque fin de cours.

SUPPORTS

Voir supports de cours dans le Moodle.

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

dans le respect des règles d'usage de la langue française, au travers d'un travail écrit transversal aux quatre disciplines (arts plastiques, musique et théâtre), relatif à un sujet, une période ou un thème avalisé par le(s) chargé(s) de cours, pour un public donné, sur base d'une recherche documentaire,

- de construire un référentiel de base intégrant la position et l'influence des artistes sur le contexte historique, social et politique de l'époque ;
- de justifier les choix opérés.

CONSIGNES DISCIPLINES ARTISTIQUES (théâtre, musique, arts plastiques) :

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants : le degré de réflexion critique et le degré de pertinence des choix opérés.

Pour cela, l'étudiant devra réaliser un travail personnel visant à documenter une thématique au choix.

1. Choisir une thématique (ce peut être le thème de l'EI ou non).
2. Titre et brève introduction.
3. Faire une brève présentation théorique sur votre sujet et son traitement artistique (1/2 à 1 page).
4. Choisir trois œuvres (une œuvre plastique, une œuvre musicale, un spectacle). Donner les références complètes et rédiger une brève présentation et analyse de chacune des œuvres.
5. Pour chacune d'elle, donner entre 3 et 5 références bibliographiques permettant de la contextualiser du point de vue artistique, historique, social, économique, politique, philosophique... Donner les références exactes, faire, en quelques lignes, un bref résumé du contenu de chacune des références et expliquez en quoi ces documents apportent quelque chose à votre œuvre de départ.
6. Proposer une autre œuvre d'une discipline au choix afin de la mettre en perspective avec les trois œuvres. Donner les références exactes et expliquer votre choix.
7. Expliquez comment vous avez mené votre recherche (consultation de catalogues et de bases de données, de bibliothèque, ou de centre de documentation...) (1/2 page)
8. Conclusion

CONSIGNES CINEMA

En 2 pages maximum, bibliographie comprise, présenter le synopsis d'une œuvre cinématographique, la situer dans le temps et dans un cours et discuter des ancrages culturelles et sociologiques.

UTILISATION DE L'IA

Non permis.